

BON A REMETTRE AVANT LE SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025.

Commande à récupérer chez les Arboriculteurs en novembre 2025.

Arbres : tige - racines nues - circonférence 8/10

Variétés	Tarifs HT avant réduction	Tarifs HT après réduction	Quantité	Total
Erable champêtre	45,50 €	13,65 €		
Bouleau verruqueux	53,90 €	16,17 €		
Tilleul à petites feuilles	99,80 €	29,94 €		
Total arbres				

Arbustes : racines nues - hauteur 50-80 cm

Variétés	Tarifs HT avant réduction	Tarifs HT après réduction	Quantité	Total
Fusain d'Europe	7,80 €	2,34 €		
Amélanhier des bois	22,30 €	6,69 €		
Aubépine épineuse	32,50 €	9,75 €		
Baguenaudier	19,80 €	5,94 €		
Néflier Germanique	48,60 €	14,58 €		
Aubépine monogyne	8,50 €	2,55 €		
Camérisier à balai	15,00 €	4,50 €		
Houx	26,60 €	7,98 €		
Prunier Myrobolan	59,10 €	17,73 €		
Prunellier	9,20 €	2,76 €		
Rosier des champs	13,20 €	3,96 €		
Saule à oreillettes	8,90 €	2,67 €		
Staphylier penné ou faux pistachier	27,30 €	8,19 €		
Sureau rouge	9,50 €	2,85 €		
Troène commun	7,60 €	2,28 €		
Total arbustes				

Fruitiers : haute-tige – racines nues – circonférence 8/10

Variétés	Tarifs HT avant réduction	Tarifs HT après réduction	Quantité	Total
POMMIERS				
Gravensteiner	59,10 €	17,73 €		
Reinette Baumann	59,10 €	17,73 €		
POIRIERS				
Conférence	59,10 €	17,73 €		
CERISIERS				
Noir de Westhoffen	59,10 €	17,73 €		
PRUNIERS				
Quetsche d'Alsace	75,50 €	22,65 €		
Mirabelle de Nancy	73,00 €	21,90 €		
AUTRES				
Noisetier	35,70 €	10,71 €		
Groseillier rouge	11,60 €	3,48 €		
Groseillier à maquereau	12,90 €	3,87 €		
Amandier	65,10 €	19,53 €		
Total fruitiers				

Total global		
---------------------	--	--

TOUTE COMMANDE NON ACCOMPAGNÉE DE SON RÈGLEMENT NE SERA PAS PRISE EN COMPTE



Charte d'engagement

Vous venez d'acquérir un ou des arbres via l'opération « Je plante, nous plantons, ma ville respire » proposée par la Ville de Kingersheim et les Arboriculteurs et Apiculteurs de Kingersheim. Grâce à vous, le patrimoine arboré de la commune s'enrichit pour le plus grand plaisir de la biodiversité. C'est grâce à ce cadre de vie que l'air est plus respirable et que les températures extrêmes sont plus supportables.

Nous vous adressons donc nos remerciements pour ce geste que vous faites au nom de la nature, de l'environnement, du bien-être collectif et de votre bien-être personnel.

Posséder un arbre nécessite cependant de s'en occuper et de veiller à son bon développement. Ainsi, à travers cette charte vous vous engagez à :

- Planter l'arbre sur le ban communal de Kingersheim en précisant ci-après, l'adresse de plantation.
- Planter l'arbre en respectant les distances de plantations prescrites par le code civil et à veiller au bien-vivre ensemble en respectant les règles de bon voisinage.
- Planter l'arbre selon les techniques prescrites.
- Entretenir vos espaces verts sans produits chimiques.
- Instaurer des zones de fauche tardive au sein de votre espace vert.
- Essayer de créer au moins un aménagement pour accueillir la faune (hôtel à insectes, nichoirs, abri pour hérisson, prairie fleurie, etc.).

A travers cette charte, vous autorisez également la Ville :

- A comptabiliser les arbres commandés dans le compteur d'arbres municipal car tous ensemble nous faisons de Kingersheim une ville respirable où il fait bon vivre.
- A prendre des photos des arbres plantés afin de faire un reportage photos qui pourra être publié dans un futur magazine municipal.

Adresse(s) de plantation :

Je soussigné(e)

Mme/M

demeurant

68260 KINGERSHEIM,

Tél : _____

Mail _____

m'engage à respecter l'ensemble de cette charte, comprends que la Ville ne peut être tenue responsable du dépérissement de l'arbre et qu'elle n'assurera ni son remplacement ni le remboursement de la commande.

Fait à Kingersheim

Le

Signature